

COMPTE RENDU :

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Vendredi 8 avril 2008 à Langeac

Présents : Mmes Christiane LONJON, Chantal FARIGOULE GUEY, Catherine JAMMES, Aline MICHEL, Annie PLANTIN, Mathilde PIGEON, Marie-Thérèse ROUBAUD et Maguy BOUCHE; Mrs Franck NOEL-BARON , Jean-Paul PASCAL, Bernard VISSAC, Stéphane VISSAC, Joseph VISSAC, Jean-Pierre KREMBSER, Joseph TORRENT, Jean-Hervé AMBLARD, Franck MASSEBOEUF, Denis FOURY, Jean-Marc CHASSEFEYRE, Fabrice BRUNET, Alain CUSSAC, Didier MARTIN, Roger GAUTHIER, Noël JOUVE, Jean-Michel DURAND, Marc VAN DER WINDT, Serge ROCHER, Gérard MATHON, Louis BARTHELEMY, Robert CHAUSSE, Gilles RUAT, Guy BRUSTEL, Roger PORTAL et Hervé HUGON.

Assistés également : Mrs Eric AUBERT et Pierre-Olivier MALARTRE.



Le Conseil de Communauté du Langeadois s'est réuni le vendredi 8 avril 2008 à la Salle du Conseil Municipal de Langeac pour étudier l'ordre du jour suivant :

- 1- Appel des nouveaux délégués par le Président sortant
- 2- Election du Président par le doyen d'âge de l'assemblée
- 3- Détermination du nombre de postes de Vice-Présidents
- 4- Election des Vice-Présidents
- 5- Détermination du nombre de Commissions et définition
- 6- Composition des Commissions
- 7- Composition du Bureau Communautaire
- 8- Fixation des indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents



1- APPEL DES NOUVEAUX DELEGUES PAR LE PRESIDENT SORTANT

Mr Guy VISSAC, Président sortant, accueille les nouveaux élus communautaires et procède à leur appel. Au terme de cet appel, il constate que les 34 délégués titulaires qui siègent à la Communauté sont tous présents.

Avant de céder la place au doyen d'âge de la nouvelle assemblée pour l'élection du Président, il remercie l'ensemble des délégués Communautaires et du personnel de la Communauté qui

ont contribué, à ses côtés, à mettre en place la structure, à exercer des compétences et à réaliser des projets. Il souhaite, enfin, que les nouvelles équipes poursuivent leurs travaux dans l'esprit communautaire et l'intérêt Communautaire.

Il cède ensuite la place à Mme Aline MICHEL, doyenne d'âge de l'assemblée.

2- ELECTION DU PRESIDENT PAR LE DOYEN D'AGE DE L'ASSEMBLEE

Mme Aline MICHEL officie en qualité de doyenne d'âge. A son tour elle remercie également les délégués Communautaires et le personnel de la Communauté qui ont œuvré pour installer et développer notre EPCI qui a pris le relais du SIVOM dans lequel elle était déjà impliquée. Elle espère que les nouvelles actions conduites par la Communauté se feront toujours dans l'esprit de la solidarité à l'égard des petites communes.

Pour procéder à l'élection du Président, Mme MICHEL Aline se fait accompagner de deux assesseurs : Mr Roger MATHON et Mme Annie PLANTIN et d'un secrétaire : Mr Stéphane VISSAC.

Elle demande ensuite à l'assemblée qui est candidat au poste de Président de la Communauté. Un seul délégué se présente, il s'agit de Mr Franck NOEL-BARON qui fait part de son programme à l'assemblée Communautaire :

- Créer de nouvelles solidarités avec les Communes et les habitants.
- Doter la Communauté d'un nouveau projet de territoire de développement dans le cadre d'une démarche d'AGENDA 21.
- Agir sur nos recettes fiscales par la création de nouvelles bases fiscales : installer de nouvelles entreprises.
- Booster notre CIF par la prise de nouvelles compétences, tout en assurant leur financement ou par le transfert de compétences des Communes à la Communauté.
- Compléter nos compétences actuelles notamment sur l'enfance/jeunesse, avec les 6-12 ans la création d'un conseil intercommunal des jeunes et sur l'habitat avec la rénovation des façades et la PASS FONCIER.
- Réfléchir à de nouvelles compétences : transport à la demande, voirie d'intérêt Communautaire.
- Revoir les critères d'intérêt Communautaire.

En ce qui concerne les projets en cours ou en étude, Mr Franck NOEL-BARON se déclare favorable à réaliser l'aire des gens du voyage, la réhabilitation de l'école de Pinols, l'Espace Entreprendre à condition de déterminer qui prend en charge les coûts de fonctionnement, à la création d'une structure petite enfance à Mazeyrat d'Allier, à des réflexions sur la halle des sports, la piscine et la bibliothèque.

Sur interrogation de Mr Robert CHAUSSE, Mr Franck NOEL-BARON aborde son projet de fonctionnement de la Communauté. Il proposera de créer 4 Commissions avec un Président à la tête de chaque Commission et 1 Vice-Président délégué. Ces 4 commissions seront les suivantes :

↳ **Commission N°1** : Développement économique, agriculture et tourisme

↳ **Commission N°2** : Finances, programmation et travaux

↳ **Commission N°3** : Affaires scolaires, enfance/jeunesse, culture et sport.

↳ **Commission N°4** : Environnement, cadre de vie, solidarités et actions sociales.

- La communication sera traitée en bureau avec les 4 Vice-Présidents et les 4 responsables de Commission.
- Des groupes de travail pourront être créés pour des dossiers ponctuels.
- Le règlement intérieur régissant le fonctionnement interne de notre EPCI sera adopté dans les 6 mois de notre installation.
- La redéfinition de la représentation des Communes à la Communauté peut s'envisager à mi mandat, si tous les délégués Communautaires le souhaitent.
- Le Président qui est l'exécutif de la Communauté sera le chef d'orchestre de la structure.

Pour le bureau, le candidat à la présidence prévoit la composition suivante :

- Le Président
- Les 4 Vice-Présidents qui en cas d'empêchement pourront être remplacés par les responsables de commission.

Mr Robert CHAUSSE demande au candidat des précisions sur les membres qui composeront le bureau et sur les délégations.

Au terme de cet exposé, Mme Aline MICHEL fait procéder à l'élection du Président. Elle demande si les délégués veulent utiliser l'isoloir pour procéder au vote. A l'unanimité, les membres du Conseil ne souhaitent pas utiliser l'isoloir mais simplement l'urne qui circulera.

Les résultats du vote sont les suivants :

Nombre de bulletins	34
Nombre de suffrages exprimés	34
Majorité absolue	18
Mr Franck NOEL-BARON	25 voix
Mme Marie-Thérèse ROUBAUD	1 voix
Mr Robert CHAUSSE	1 voix
Bulletins blancs	7

Mr Franck NOEL-BARON est élu Président de la Communauté de Communes du Langeadois, il poursuit l'ordre du jour de la séance après avoir remercié les délégués et s'être rapidement présenté.

3- DETERMINATION DU NOMBRE DE POSTES DE VICE-PRESIDENTS

Le Président propose de créer 4 postes de Vice-Présidents qui recevront des délégations et qui siégeront au bureau Communautaire.

La délibération est soumise au vote de l'assemblée. Elle est adoptée par 33 voix POUR, 0 CONTRE et 1 ABSTENTION (Mr Franck MASSEBOEUF).

4- ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Le Président poursuit par l'élection des 4 postes de Vice-Présidences. Pour cela, il est accompagné de 2 assesseurs : Mr Roger MATHON et Mme Annie PLANTIN et d'un secrétaire : Mr Stéphane VISSAC.

Pour la 1^{ère} Vice-Présidence qui aura délégation pour les affaires relatives au développement économique, à l'agriculture et au tourisme, le Président propose la candidature de **Mme Marie-Thérèse ROUBAUD** qui l'accepte.

Les résultats du vote sont les suivants :

Nombre de bulletins	34
Nombre de suffrages exprimés	34
Majorité absolue	18
Mme Marie-Thérèse ROUBAUD	28 voix
Bulletins blancs	6

Mme Marie-Thérèse ROUBAUD est élue 1^{ère} Vice-Présidente.

Pour la 2^{ème} Vice-Présidence qui aura délégation pour les finances, la programmation et les travaux, le Président propose la candidature de **Mr Robert CHAUSSE** qui l'accepte.

Les résultats du vote sont les suivants :

Nombre de bulletins	34
Nombre de suffrages exprimés	34
Majorité absolue	18
Mr Robert CHAUSSE	33 voix
Bulletins blancs	1

Mr Robert CHAUSSE est élu 2^{ème} Vice-Président.

Pour la 3^{ème} Vice-Présidence qui aura délégation pour les affaires scolaires, l'enfance/jeunesse, la culture et le sport, le Président propose la candidature de **Mr Denis FOURY** qui l'accepte.

Les résultats du vote sont les suivants :

Nombre de bulletins	34
Nombre de suffrages exprimés	34
Majorité absolue	18
Mr Denis FOURY	28 voix
Mr Joseph VISSAC	1 voix
Bulletins blancs	5

Mr Denis FOURY est élu 3^{ème} Vice-Président.

Pour la 4^{ème} Vice-Présidence qui aura délégation à l'environnement au cadre de vie, aux solidarités et à l'action sociale, le Président propose la candidature de **Mme Maguy BOUCHE** qui l'accepte.

Les résultats du vote sont les suivants :

Nombre de bulletins	34
Nombre de suffrages exprimés	34
Majorité absolue	18
Mme Maguy BOUCHE	27 voix
Mme Mathilde PIGEON	2 voix
Bulletins blancs	5

Mme Maguy BOUCHE est élue 4^{ème} Vice-Présidente.

5- DETERMINATION DU NOMBRE DE COMMISSIONS ET DEFINITION

Le Président propose de créer 4 Commissions :

- **Commission N°1** : Développement économique, agriculture et tourisme
- **Commission N°2**: Finances, programmation et travaux
- **Commission N°3**: Affaires scolaires, enfance/jeunesse, culture et sport.
- **Commission N°4**: Environnement, cadre de vie, solidarités et actions sociales.

Chaque commission sera conduite par un Vice-Président délégué et un responsable.

La délibération est soumise au vote de l'assemblée. Elle est adoptée à l'unanimité des présents.

6- COMPOSITION DES COMMISSIONS

Le Président procède à la composition des Commissions ainsi créés et demande aux membres de l'assemblée de bien vouloir s'inscrire dans chaque commission. Leur composition est la suivante :

Pour la 1^{ère} Commission : Développement économique, agriculture et tourisme

Les personnes suivantes la composent :

- Mme Marie-Thérèse ROUBAUD : Vice-Présidente déléguée
- Mr Jean-Marc CHASSEFEYRE : Responsable de la commission
- Mr Jean-Michel DURAND : Membre
- Mr Marc VAN DER WINDT : Membre
- Mr Jean Paul PASCAL : Membre
- Mr Franck MASSEBOEUF : Membre
- Mr Louis BARTHELEMY : Membre
- Mr Alain CUSSAC : Membre
- Mr Roger PORTAL : Membre

Pour la 2^{ème} Commission : Finances, programmation et travaux

Les personnes suivantes la composent :

- Mr Robert CHAUSSE : Vice-Président délégué
- Mr Roger PORTAL : Responsable de la commission
- Mr Joseph VISSAC : Membres
- Mme Chantal FARIGOULE GUEY : Membre
- Mr Joseph TORRENT : Membre
- Mr Gérard MATHON : Membre
- Mr Roger GAUTHIER: Membre
- Mr Fabrice BRUNET : Membre

Pour la 3^{ème} Commission : Affaires scolaires, enfance/jeunesse, culture et sport.

Les personnes suivantes la composent :

- Mr Denis FOURY : Vice-Président délégué
- Mr Gilles RUAT : Responsable de la commission
- Mme Catherine JAMMES : Membre
- Mme Christiane LONJON : Membre
- Mme Annie PLANTIN : Membre
- Mr Jean Hervé AMBLARD: Membre

- Mr Serge ROCHER : Membre

Pour la 4^{ème} Commission : Environnement, cadre de vie, solidarités et actions sociales

Les personnes suivantes la composent :

- Mme Maguy BOUCHE : Vice-Président déléguée
- Mme Mathilde PIGEON : Responsable de la commission
- Mme Catherine JAMMES : Membre
- Mme Aline MICHEL : Membre
- Mme Chantal FARIGOULE GUEY: Membre
- Mr Franck MASSEBOEUF : Membre
- Mr Noël JOUVE : Membre
- Mr Jean-Pierre KREMBSER : Membre
- Mr Hervé HUGON : Membre

Soumise au vote, leur composition est adoptée à l'unanimité des présents.

7- COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Président procède à l'installation du bureau Communautaire qui recevra délégation du Conseil pour traiter des affaires courantes de la Communauté et de l'attribution des subventions. Le rapport de ses activités sera systématiquement lu au Conseil qui suivra le(s) bureau(x).

Sa composition est la suivante :

- **Mr Franck NOEL-BARON** : Président de l'EPCI.
- **Mme Marie-Thérèse ROUBAUD** : 1^{ère} Vice-Présidente, en charge des questions du développement économique, de l'agriculture et du tourisme.
- **Mr Robert CHAUSSE** : 2^{ème} Vice-Président, en charge des questions des finances, de la programmation et des travaux.
- **Mr Denis FOURY**: 3^{ème} Vice-Président, en charge des questions des affaires scolaires, de l'enfance/jeunesse, de la culture et des sports.
- **Mme Maguy BOUCHE** : 4^{ème} Vice-Présidente, en charge des questions de l'environnement, du cadre de vie, des solidarités et de l'action sociale.

Les responsables de commissions pourront remplacer les Vice-Présidents en cas d'absence.

La composition du bureau est validé à l'unanimité des présents.

8- FIXATION DES INDEMNITES DE FONCTION DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS

Le Président propose de fixer l'indemnité de fonction du Président selon le barème en vigueur soit à 41.25 % de l'indice brut 1015 correspondant à l'indice majoré 821 de la tranche de population de 3500 à 9999 habitants.

Pour les Vice-Présidents le barème est fixé à 16.5 % de l'indice brut 1015 correspondant à l'indice majoré 821 de la tranche de population de 3500 à 9999 habitants.

La délibération est adoptée par 33 voix POUR, 0 CONTRE et 1 ABSTENTION (Mr Franck MASSEBOEUF).

Le Président informe les membres du Conseil qu'il va procéder par arrêté, à une délégation de fonction auprès du 1^{er} Vice-Président pour le représenter en cas d'empêchement et dans tous les domaines.

Fait à Langeac,
Le 11 avril 2008

Le Président,

Franck NOEL-BARON

DIFFUSION : A tous les délégués communautaires, les agents, site internet et panneau d'affichage de la C.C.L.